Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire 2018 de l'EASMS

Réunion du samedi 27 Mars 2019 au CFA du Lycée des Métiers Jules Verne Saverne

Introduction de Monsieur Norbert Stoffel, président de l'EASMS : « EUROPEAN ASSOCIATION OF STONE MASONS &SCULPTORS ».

Monsieur le président salue cordialement l'assemblée et la félicite pour le témoignage de leurs intérêts aux objectifs de l'EASMS. Il regrette que pour des raisons de force majeure : d'éloignements et de problèmes de dernières minutes, seulement 13 membres ont pu être présents. 2 personnes nous ont rejointes comme invitées : Mme. Ingrid Töldte de la Municipalité de Marmoutier et M. Guy Hatterer Président de la commission formation professionnelle au sein de la Fédération Alsacienne de la Fédération Française du Bâtiment. M. Hugues Gartner du CFA de Saverne a également rejoint l'assemblée en dernière minute. Néanmoins, annonce le président le peu de présents n'empêchera pas l'Assemblée générale ordinaire de l'EASMS 2018 de s'accomplir en bonne et due forme car tous les 21 membres absents ont donné leur procuration pour les votes à réaliser lors de la soirée.

Ont ainsi donné leur procuration les membres absents suivants : Mme Pascal Stoffel Catherine, M. Pascal Guillaume, M. Didier Esselin ; M. Senad Avdic, M. Patrick Hetzel, M. Ferzini Frans, M. Scherberich Philippe, Mme. Kerguelen Monique, M. Utz Florian, M. Philippe Baubrit, M. Michel Roetzer, M. Mme. Haeusser Richard & Joëlle, M. Hubert Gardère, M. Ali Hidiroglu, Mme Francine Loegel, M. Roger Dumazert, M. Marc FROHN, la direction de l'Académie des Arts Traditionnelles de Casablanca, M. Olivier Buschendorf, et M. Dietmar Wolf.

Monsieur le président, se félicite de l'égard et de l'estime que portent les absents, véritable déférence qui rend possible le bon déroulement de l'assemblée générale qui cette année encore a comme objectif principal la prise de décision concernant des modalités d'organisation et de financement importantes et vital pour la pérennisation de l'EASMS. Un cordial remerciement leur est à nouveau attribué.

Puis le président rappelle l'ordre du jour de l'AG de l'EASMS 2018 :

Approbation de l'Ordre du jour de l'Assemblée Générale 2018 :

1ère Partie: partie statutaire de l'AG 2018:

- 1. Lecture et approbation du compte rendu du l'AG 2017 de l'EASMS,
- 2. Rapport moral et d'activité du président et du secrétaire,
- 3. Rapport financier du trésorier,
- 4. Quitus au Président et au Trésorier,
- 5. Taux des cotisations.
- 6.1 A Elections des membres au Comité directeur de l'EASMS : 3 places sont vacantes, celle de Thomas Vetter, celle de Frédéric Degenève et celle de Hugues Gartner. 6.1B Election pour maintien des postes de commissaires aux comptes de l'EASMS.

2ème partie de l'AG 2018 : Questionnements :

- Quelles seront les ambitions de l'EASMS dans les nouvelles perspectives dans l'Architecture et la Construction en Pierres Naturelles dans la Région « Grand-Est ». Souhaitons-nous compléter nos statuts vers de nouveaux objectifs et si oui ou non souhaitons participer à la création d'une nouvelle association déjà annoncée " <u>Vivier pierre de la Région du Grand-Est</u>"? Nouvelle association qui mènerait dans la Région Grand-Est des actions pour développer la promotion et la représentation des Métiers de la pierre existants ou futuribles quant 'à la <u>Renaissance de l'architecture structurelle en pierre naturelle.</u>
- Actualisation de la convention de coopération avec l'Académie des Arts traditionnels de Casablanca, telles les participations pédagogiques des débuts des mois de janviers et d'avril (cette année du 8 au 14 avril) et pour la

- « Semaine des Experts » et cette année en sus, le 17 avril 2019 la participation de l'EASMS à la « Journée d'études sur le thème : Construire en Terre et Matériaux locaux » dans l'AAT ?
- Participation au projet « Le grès le vecteur local d'une renaissance de l'Architecture en pierre » en préparation s/c du Parc régional des Vosges du Nord, d'une part de l'UNICEM s/c du Syndicat de l'Union des producteurs de grès des Vosges et des Entreprises alsaciennes du bâtiment travaillant la pierre naturelle, de l'Institut National des Sciences Appliquées : INSA département Architecture de Strasbourg et des deux Ecoles de formations professionnelles aux Métiers de la pierre de Saverne et de Remiremont et d'autre part, dans le cadre des actions d'urbanisme dénommées programme "Action cœur de ville" (grandes transformations pour les centres-villes) avec la Ville de Saverne qui travaillera sans doute elle aussi en étroite collaboration avec les Ecoles nationales supérieures d'Architecture de Strasbourg et de Nancy. L'ambition de ces projets et partenariats est de proposer aux étudiants en architecture de la Région Grand-Est des périodes de formation en entreprise et de réaliser des Workshop,
- Participation au **Festival Européen de la Pierre 2019** (du 21 au 24 juin) à **Trondheim** (Norvège),
- Autorisation de signature pour une « Convention de coopération » avec l'association « Klaster Kamena Hercigovina « KKH Jablanica » pour le développement de la formation et de la recherche en pierre de taille en Bosnie Herzegovine,
- Participation du 16 au 22 septembre 2019 au « 4ème Symposium de sculpture de Marmoutier et au Colloque Workshop « Atelier pierre massive » avec une quinzaine d'étudiants en architecture du Grand-Est, sur le thème de la Taille de pierre et l'Ecoconstruction structurelle en pierre naturelle », Réalisation d'une maquette à l'échelle ½ de la taille réelle d'un porche en « arrière voussure de Marseille ».
- Organisation d'un déplacement collectif, entre les 3, 4 ou 5 décembre 2019, pour participer au 2^{ième} Salon ROCA-LIA à Lyon, http://salon-rocalia.com
- Points divers.

- 1ère Partie de l'AG 2018 : Partie statutaire :
- 1. Lecture et approbation du compte rendu du l'AG 2017 de l'EASMS.
 - Le compte rendu de l'AG 2017 porté en lecture, ne faisant l'objet d'aucune remarque est adopté à l'unanimité.
- 2. Rapport moral et d'activité du président et du secrétaire,

Monsieur le président informe l'assemblée que l'année 2018 fut une année très riche et dense en évènements mais que la participation des professionnels était insuffisante et que celles des Ecoles supérieures d'architecture de Strasbourg et Nancy quasiment inexistante malgré tous les effets déployés pour eux. Seul l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg était à l'écoute des propositions faites par l'EASMS et s'est portée garant d'agir avec l'EASMS pour des projets présentés par le Président et des membres du Comité directeur de l'EASMS.

- Le président rappelle à l'assemblée que le fils conducteur en 2018 était <u>de continuer à agir en faveur des conclusions</u> des intervenants de notre séminaire du 1^{er} juillet 2016 organisé au Lycée le Corbusier à Strasbourg, en informant et en développant les moyens de les partager afin de promouvoir et de diffuser les <u>nouvelles expériences dans l'architecture avec des pierres naturelles</u>. D'organiser aussi des actions mutuelles, médiatiques et formatives à l'image de celle que laisse le Festival Européen de la Pierre 2018 et son Colloque sur la « Renaissance de l'architecture en pierre massive » en France, en Europe et même au-delà.
- Les engagements de l'EASMS en 2018 étaient donc comme à l'habitué placés dans l'idée de mener des actions d'intérêts collectifs fallait-il le rappeler? Par cette attitude l'EASMS se voulait de contribuer à la réalisation de nouvelles actions d'initiatives partagées. Malheureusement ce message a encore du mal à être partagé ou développé car les situations

économiques et les inclinaisons sociales régionales, européennes et voire mondiales baignent toujours autant dans l'anémie, voire l'acédie. C'est dommage rajoute-t-il pour la France! car des milliers d'emplois dans l'industrie française renaissante ne trouvent actuellement pas des preneurs pour satisfaire les besoins urgents!

• Présenté par le président Norbert Stoffel : Bilan des activités menées par l'EASMS en 2018.

En préambule au bilan des activités menées au courant de l'année 2018, Monsieur le Président précise qu'après la réunion du comité directeur, en date du **12 juillet 2018**, un compte rendu avait été envoyé à tous les membres de l'EASMS, il précisait au **Point N° 1** le rapport d'activités de l'EASMS du 1^{er} semestre 2018 et au **Point N°2**: Quels objectifs pourrait se fixer l'EASMS à l'horizon 2019. Il rappelle aussi qu'après la réunion du comité directeur du **28 novembre 2018** un compte rendu avait également fait l'objet d'un envoi par courriel à tous les membres de l'EASMS. Pour ceux qui le souhaiteraient à nouveau des exemplaires pourraient leurs être mis à la disposition par le secrétariat de l'EASMS.

Janvier 2018: Participation au comité de pilotage de la formation pédagogique de la filière Pierre à l'Académie des Arts Traditionnels à Casablanca (Fondation de la Mosquée Hassan II),

Février 2018: 08/02 Réunion du Comité directeur EASMS et le 24/02 ; des commissaires aux comptes, et participation à la "Journée portes ouvertes" au Lycée-CFA de Saverne,

Mars 2018: 03/03 AG 2017 EASMS au Sindelsberg; 06/03 du Comité directeur EASMS; 19/03 Réunion à l'ENSAS; 26/03 Réunion avec GAL LEADERII Vosges du Nord;

Avril 2018 : 04/04 Réunion du Comité directeur EASMS ;11/04 et 19/04 Réunions à la Mairie de Saverne FEdIP 2018++ ; 22/04 au 29/04 Intervention pédagogique à l'AAT Casablanca ;

Mai 2018 : 07/05 Tournée auprès des Ecoles supérieures d'architecture de Strasbourg et Nancy ; puis durant tout le mois de mai : préparations et réalisation du FEdIP 2018. Conférez : le Compte rendu et bilan financier de l'organisation du FEdIP 2018 et de la 2èmeConférence Région Grand Est et l'Article exhaustif parue dans la revue professionnelle Pierre Actual N°973 JUILLET-AOUT 2018 au titre « Saverne dynamise le Vivier pierre dans le Grand-Est.

N.B. Le compte rendu et **l'article de presse de Pierre Actual** ont été envoyés par courriel par le secrétariat de l'EASMS, le premier fin juin 2018 et le second début septembre 2018.

Juin 2018: du 04 au 06/06: démontage de la "**Voûte en flux**" dans le parc du Château des Rohan; 15 et 16/06 participation au **salon professionnel Stone-Tec** à Nuremberg; du 18 au 22/06 Comptabilité intermédiaire du FEdIP 2018++; 27/06 Journée de travail avec Institut National des Sciences Appliquées INSA Strasbourg,

Juillet 2018: 12/07 Réunion du Comité directeur EASMS ; 23/07 Réunion bilan FEdIP 2018++ avec Monsieur Le Maire de Saverne ; 24/07 Réunion de travail à La Petite Pierre avec le Syndicat de coopération pour le parc des Vosges du Nord (Sycoparc) et les carriers Grès des Vosges,

Septembre 2018 : 11/09 Matinée de travail avec la Ville de Saverne et M. Guy Siefert Architecte ENSA Nancy pour un futur projet européen "Saverne Action Cœur de Ville", projet qui liera fortement pour les Métiers de la pierre au bassin d'emploi des Grès des Vosges ; 28/09 Soirée conférence s/c la Maison européenne de l'architecture - Rhin supérieur,

Octobre 2018: 05/10 participation aux journées portes ouverte dans la Carrière de grès à Champenay ; du 18 au 20/10 participation de N. Stoffel à l'assemblée générale de l'EACD à Postira sur l'Ile de Braç en Croatie ; 24/10 réunion avec INSA Strasbourg ;

Novembre 2018: 07/11 Réunion à Paris dans l'Ambassade avec M. l'Ambassadeur plénipotentiaire M. Kemal Muftic de Bosnie Herzégovine. 19/11 Réunion de travail entre M. le Président N. Stoffel et M. Seno Avdic suite à sa rencontre à Mostar avec l'association « Klaster Kamena Hercigovina « KKH Jablanica » pour le développement de la formation

et de la recherche en pierre de taille en Bosnie Herzegovine avec l'EASMS;

28/11 Réunion de travail avec le SYCOPARC et les Carriers Grès des Vosges pour le projet en préparation « *le grès le vecteur local d'une renaissance de l'Architecture en pierre* » s/c de l'Union des producteurs de grès des Vosges, des entreprises du bâtiment travaillant la pierre naturelle, l'Institut National des Sciences Appliquées INSA: département Architecture de Strasbourg, les deux Ecoles de formations professionnelles aux Métiers de la pierre de Saverne et de Remiremont et d'autre part, dans le cadre des actions d'urbanisme dénommées programme "Action cœur de ville" (grandes transformations pour les centres-villes) avec la Ville de Saverne qui travaillera sans doute elle aussi en étroite collaboration avec les Ecoles nationales supérieures d'Architecture de Strasbourg et de Nancy. L'ambition de ces projets et partenariats est de proposer aux étudiants en architecture des périodes de formation en entreprise et de réaliser des Workshop,

28/11 Réunion du Comité directeur EASMS ; 29/11 Participation aux 4ème Assises Région Architecture à Nancy ;

Décembre 2018 : 11/12 Matinée de préparation du 4ème Symposium de la Pierre à Marmoutier qui sera organisé en septembre 2019 ; 17/12 Matinée de travail avec la Fédération françaises de la « Construction Passive » ; 20/12, 2ème Matinée de travail pour la préparation du 4ème Symposium /Marmoutier.

Les discussions menées par les membres de l'assemblée générale après la présentation de la rétrospective du président et du secrétaire ont soutenu des encouragements à l'unanimité de l'assemblée.

• 3. Rapport financier de la trésorière Mme Carmen Resch :

SOLDE prévisionnel disponible au 27/03/2019

Bilan comptable EASMS Exercice 2018 arrêté au 31/12/2018

DEPENSES compte courant		RECETTES compte courant	
Dépenses de fonctionnement	3 677,02 €	Recettes de manifestations	30 678,54 €
Dépenses pour manifestations	58 578,42 €	Subventions	13 000,00 €
Frais de transport et réunions	783,42 €	Dons et cotisations	1 075,00 €
Autres Dépenses	358,25 €	€ Produits financiers – Ristournes	
Impôts et taxes	34,12 €	Autres recettes	2 301,11 €
		Virements internes reçus du LB	17 144,26 €
TOTAL	63 431,23€	TOTAL	64 205.91 €

DEPENSES LIVRET		RECETTES LIVRET	
Virements internes effectués au CC	17 144,26 €	Intérêts Livret Bleu	95,05€

D I GOLDEO DANGAIDEO	4047	
Rappel: SOLDES BANCAIRES au 31/		
Compte courant :	90,10 €	
Livret :	19 908,40 €	
Solde sur compte courant au 31/12/2018 :	864,78 €	
Solde sur le livret épargne au 31/12/2018 :	2 859,19 €	
Soit un solde total au 31/12/2018 :	3 723,97 €	
Subvention prévisionnelle attribuée par le GAL Vosges du Nord LEADER 2 pour le FEDLP 2018 et son Colloque du 26 mai 2018 (Règlement prévu en avril 2019)	30 000,00€	

Monsieur le président remercie la trésorière Madame Carmen Resch ainsi que le trésorier adjoint Monsieur Olivier Buschendorf pour leur déférence à l'égard de tous les membres et des objectifs que se fixe annuellement l'EASMS. Grace à eux, le travail comptable se fait régulièrement, en pleine confiance et en connaissance de cause.

33 723.97 €

4. Quitus au Président et trésorier, (par les vérificateurs aux comptes) MM. Kern Jean Michel et Hidiroglu Ali.

Comme prévu par les statuts d'EASMS, Monsieur le président donne la parole à Monsieur Jean Michel Kern délégué des 2 commissaires aux comptes de l'EASMS pour la lecture du procès-verbal qui donne quitus au trésorier et au président de de l'European Association of Stone Masons and Sculptors" pour l'exercice 2018. M. Jean Michel Kern déclare que les commissaires aux comptes ont vérifié dans la semaine N° 12 2019, tous les documents et extraits bancaires de la comptabilité de l'EASMS pour l'exercice 2018 ». Toutes les pièces qui leur ont été présentées ont été jugées conformes et éligibles aux statuts de l'EASMS et à la réglementation en vigueur pour la comptabilité des associations, telle celle de l'EASMS, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Saverne (Bas Rhin). Aussi, il propose à l'assemblée générale ordinaire de l'EASMS, de donner « quitus » au trésorier et au président de l'EASMS.

• Ce compte rendu ne faisant l'objet d'aucune remarque, le vote du quitus est adopté à l'unanimité.

Monsieur le président remercie les commissaires aux comptes pour leurs disponibilités et leur indéfectibles attitudes lors des contrôles des pièces comptables.

- 5. Taux des cotisations 2019 : Monsieur le président ayant consulté les membres du comité directeur propose de maintenir les cotisations au taux actuellement en vigueur. Les taux des cotisations ont donc été votés à l'unanimité tel quels : 15 € pour les individuels ; 35 € pour les écoles professionnelles ; 80 € pour les entreprises et les associations similaires à l'EASMS.
- Cette proposition ne faisant l'objet d'aucune remarque, le vote du quitus est adopté à l'unanimité.

Monsieur le président profite de l'occasion pour faire un appel à l'assistance de payer si possible déjà dans la soirée, la cotisation annuelle 2019. Il les en a remercié à l'avance.

6. Elections au Comité directeur de l'EASMS :

6.1 A. Elections des membres au Comité directeur de l'EASMS : 4 places sont vacantes, celle de M. Thomas Vetter, M. Frédéric Degenève, M. Hugues Gartner et M. Yann Jost.

Le président propose à l'assemblée la liste des candidats postulant aux élections ou réélections : MM Didier Esselin, François Keller, Florian Utz, Eric Minni, Kilian Prolhac, Madame Dominique Viller au poste d'assesseur et : sous réserve d'adhésion : M. Hugues Gartner.

Sont reconductibles et candidats: M. Norbert Stoffel, Mme Carmen Resch, M. Olivier Buschendorf et M. Jean Pierre Horn.

• Cette approbation ne faisant l'objet d'aucune remarque ou contreproposition est votée et adoptée à l'unanimité.

Le bureau d'administration de l'EASMS se compose dorénavant comme suit : Président de l'association : M. Norbert Stoffel, Ingénieur en retraite, Expert en formation professionnelle, membre d'ICOMOS France, demeurant : 3, rue des bouchers F. 67490 Dettwiller ; Vice-Présidents : M. François Keller Maître tailleur de pierre -Sculpteur demeurant 7 Rue de Champagne 67120 Molsheim et M. Didier Esselin Inspecteur Education Nationale demeurant 1 Résidence les Chaumières 54280 Seichamps ; Trésorière: Mme Carmen Resch, Retraitée, Professionnalisée en comptabilité demeurant : 15, rue René Stabmann F. 67490 Dettwiller ; Trésorier adjoint: M. Olivier Buschendorf, Professeur au Lycée des Métiers J. Verne à Saverne demeurant : 4, allée des Erables F. 67550 Eckwersheim ; Secrétaire: M. Jean Pierre Horn, Tailleur de pierre demeurant : 24, rue principale à F. 67510 Niedersteinbach ; Secrétaire adjoint: Florian Utz Tailleur de Pierre demeurant 43 rue de Saint Die 67100 Strasbourg : ; Assesseurs : M. Eric Minni Directeur Adjoint et représentant le CFA du Lycée des Métiers Jules Verne Saverne 31 Rue Saint Nicolas 67703 Saverne ; M. Kilian PROLHAC. Directeur délégué à la formation professionnelle et technologique représentant du Lycée CFA Camille Claudel 2 rue du Parmont 88202 Remiremont ; Mme Dominique Viller, retraitée, demeurant 16 rue du Sergent Hoff 67440 Marmoutier et, sous réserve d'adhésion : M. Hugues Gartner Professeur des Métiers de la Pierre au CFA du Lycée Jules Verne 67703 Saverne demeurant : 43, Blvd. D'Anvers 67000 Strasbourg.

6.1B Election pour maintien des postes des « vérificateurs des comptes » de l'EASMS :

Sont reconductibles et candidats : **M. KERN Jean Michel** Retraité : demeurant 33 Rue de Strasbourg 67490 Dettwiller et M. **HIDIROGLU Ali** Auto-entrepreneur demeurant : 22 Rue de la Mossel 67700 Saverne.

• Cette approbation ne faisant l'objet d'aucune remarque ou contreproposition est votée et adoptée à l'unanimité.

• 2.1 : Quelles seront les ambitions de l'EASMS dans les nouvelles perspectives dans l'Architecture et la Construction en Pierres Naturelles dans la Région « Grand-Est » ? Souhaitons-nous compléter nos statuts vers de nouveaux objectifs et si oui souhaitons nous à participer à la création d'une nouvelle association déjà annoncée " Vivier pierre de la Région du Grand-Est " association qui mènerait des actions pour développer la promotion et la représentation des Métiers de la pierre actuels et futuribles quant 'à la Renaissance de l'architecture structurelle en pierre naturelle,

Monsieur François Keller propose de ne pas changer nos statuts actuels car dit-'il: pour le faire, il serait plus que souhaitable qu'une plus grande majorité des membres soient présents pour en discuter. Lui-même, dit-'il, est en quête de membres pour créer un groupe de réflexion au sein de la CAPEB Alsace pour assurer la promotion des métiers du bâtiment dans la filière « Pierres naturelles » et également valoriser les nouvelles indispensables compétences des artisans du bâtiment auprès de leurs clients. Cette quête relève pour le moment de l'impossible dit-'il car pour relancer l'activité dans le bâtiment il faut, d'un côté, créer une nouvelle catégorie d'entrepreneurs indépendants et généraliser les plateformes numériques de mise en relations de l'autre.

M. Keller rajoute aussi que contrairement aux autres régions françaises qui ont déjà créé des « Viviers (des gens) de la pierre », l'Alsace n'est pas encore, loin sans faut, revenue à la construction traditionnelle en pierre massive. Mais que cela ne doit pas nous décourager, bien au contraire, mais nous conforter à persévérer vers un retour à la renaissance de l'architecture structurelle en pierre massive, qui s'inscrira évidemment dans le **développement durable**. Ce plaidoyer a été approuvé par l'AG il n'a pas fait l'objet de remarque ou contreproposition.

- La proposition de ne pas changer les statuts a été votée et adoptée à l'unanimité.
- 2.2: Actualisation de la convention de coopération avec l'Académie des Arts traditionnels de Casablanca, telles les participations pédagogiques des débuts des mois de janvier et d'avril (cette année du 8 au 14 avril) et pour la « Semaine des Experts » (en sus cette année le 17 avril 2019 à la « Journée d'études sur le thème : Construire en Terre et Matériaux locaux » dans les locaux de l'AAT),
- Cette proposition ne faisant l'objet d'aucune remarque ou contreproposition est votée et adoptée à l'unanimité.
- 2.3 : Participation au projet « Le grès le vecteur local d'une renaissance de l'Architecture en pierre » en préparation s/c du Parc régional des Vosges du Nord, de l'UNICEM, du Syndicat de l'Union des producteurs de grès des Vosges, des entreprises du bâtiment travaillant la pierre naturelle, l'Institut National des Sciences Appliquées : INSA département Architecture de Strasbourg, les deux Ecoles de formations professionnelles aux Métiers de la pierre : Saverne et Remiremont et d'autre part, dans le cadre des actions d'urbanisme dénommées programme "Action cœur de ville" (grandes transformations pour les centres-villes) avec la Ville de Saverne qui travaillera sans doute elle aussi en étroite collaboration avec les Ecoles nationales supérieures d'Architecture de Strasbourg et de Nancy. L'ambition de ces projets et partenariats est de proposer aux étudiants en architecture des périodes de formation en entreprise, de réaliser des Workshop,
- Cette proposition ne faisant l'objet d'aucune remarque ou contreproposition est votée et adoptée à l'unanimité.
 - 2.4 : Participation au **Festival Européen de la Pierre 2019 (du 21 au 24 juin) à Trondheim** (Norvège),
- Cette proposition ne faisant l'objet d'aucune remarque ou contreproposition est votée et adoptée à l'unanimité.

2.5 : Autorisation de signature pour une « Convention de coopération » avec l'association « Klaster Kamena Hercigovina « KKH Jablanica » pour le développement de la formation et de la recherche en pierre de taille en Bosnie Herzegovine,

Monsieur N. Stoffel explique que les pourparlers menés par l'EASMS avec Klaster Kamena Hercigovina « KKH Jablanica » depuis deux années n'ont pour le moment pas abouti. M. Senad Avdic membre de l'EASMS est actuellement en déplacement à Mostar pour discuter une ultime fois le contenu des règlements européens qui régissent les éligibilités pour bénéficier des financements du programme européen qui épaule la Création de Kluster. Ces partenariats de clusters stratégiques européens ont été lancés par la Commission européenne de partenariat dans le cadre du programme COSME afin d'encourager les clusters européens à intensifier leur collaboration entre régions et secteurs et de stimuler la croissance économique et la compétitivité en Europe.

- M. Stoffel propose d'attendre que les négociations menées par M. Senad Avdic aboutissent vers des propositions concrètes et acceptables à être présentées au vote de l'AG Ordinaire 2019, ou bien avant s/c d'une AG extraordinaire.
- Cette proposition ne faisant l'objet d'aucune remarque ou contreproposition est votée et adoptée à l'unanimité.
- 2.6 : Participation du 16 au 22 septembre 2019 au « 4ème Symposium de sculpture de Marmoutier et au Colloque Workshop avec une quinzaine d'étudiants en architecture du Grand-Est, sur le thème de la Taille de pierre et l'Ecoconstruction structurelle en pierre naturelle ». Réalisation d'une maquette ½ de la taille réelle d'un porche en « arrière voussure de Marseille ».
- Cette proposition ne faisant l'objet d'aucune remarque ou contreproposition est votée et adoptée à l'unanimité.
- 2.7 : Organisation d'un **déplacement collectif**, entre les 3, 4 ou 5 décembre 2019, pour participer au 2^{ième} Salon **ROCALIA** à Lyon, http://salon-rocalia.com

Monsieur le président propose une rencontre des acteurs des deux entités dirigeantes des CFA de Saverne et de Remiremont après la rentrée de septembre 2019 pour statuer sur la faisabilité du déplacement, voire de financer avec l'accord du Comité directeur de l'EASMS une partie des frais de déplacements des participants.

• Cette proposition ne faisant l'objet d'aucune remarque ou contreproposition est votée et adoptée à l'unanimité.

Comme tous les points énoncés à l'ordre du jour ont été abordés, l'AG 2018, se clôtura vers les 20h. *Une collation a été offerte par l'EASMS aux membres présents.*

Le secrétaire de l'EASMS

Jean Pierre Horn

Le président de l'EASMS : Norbert Stoffel

(Compte rendu envoyé par email, bon pour faire valoir ce que de droit)





"European Association of Stone Masons & Sculptors".

EASMS: 3 rue des Bouchers F. 67490 Dettwiller.

Tel. +33 (0)6.72.36.59.56 Web. www.easms.eu

SIREN 514 318 401 000 15 APE 9412Z

IBAN: FR76 1027 8015 1300 0201 6370 108 BIC CMCIFR2A